Partie réservée au Centre Socioculturel

Adhésion : ☐ individuelle ☐ familiale QF : ..... ☐ *Autre*

☐ Hip-hop ☐ Théâtre ☐ Dessin ados ☐ Atelier Cosplayer

☐ Danses indiennes ☐ Danses sévillanes ☐ Foyer jeunes + 11ans

Fiche d'inscription et d'adhésion jeunes 2025/2026

Nom : ..... Prénom : .....

Age : ..... Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

CP : .....Ville : .....Tél : .....

Adresse mail du jeune : .....

N° d'allocataire : ..... ☐ CAF ☐ MSA

Nombre de frères et sœurs : ..... Ages :.....

Responsable légal 1	**Responsable légal 2**
Nom/Prénom :	Nom/Prénom : .....
.....	.....
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant : .....
Adresse (si différente) :	Adresse (si différente) : .....
.....	.....
Code postal : .....Ville.....	Code postal : .....Ville.....
Tél domicile :	Tél domicile : .....
Tél portable :	Tél portable : .....
Tél professionnel :	Tél professionnel : .....
Mail en majuscule :	Mail en majuscule : .....
Profession :	Profession : .....

Informations

Votre enfant sait-il nager ? ☐ Oui ☐ Non

Informations complémentaires (problèmes de santé, régimes et allergies alimentaires, difficultés...) :

.....

.....

Autorisation parentale

☐ J'autorise mon enfant à venir et repartir seul (précisez l'horaire s'il y a lieu) : .....

- **Dans le cas contraire, vous vous engagez à l'accompagner et à venir le chercher.**

☐ J'autorise mon enfant à participer à des activités extérieures au lieu d'accueil (spectacles, piscine, rencontres sportives...)

☐ J'autorise le Centre Socioculturel à utiliser l'image de mon (mes) enfant (s) ou moi-même (photo, vidéos) dans le cadre de ses publications et sur tous supports papier et internet (site du Centre, presse, réseaux sociaux...)

Je soussigné(e), M. / Mme .....

Responsable de l'enfant (nom, prénom) .....

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- En cas de besoin, autorise les responsables du Centre Socioculturel d'Orthez à faire appel aux services d'urgences. (SAMU, etc...).
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Date : ..... Signature du parent :

Je soussigné(e),

.....

M'engage à respecter le règlement intérieur du Centre Socioculturel.

Date : ..... Signature du jeune :

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles (RGPD) et pour exercer vos droits, reportez-vous à notre site www.csc-orthez.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non
MEDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : ☐ oui ☐ non
Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser ☐ oui ☐ non
.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...
.....
.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....
ADRESSE :..... .....
....
TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....
TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : : NOM : ..... PRÉNOM : .....
ADRESSE :..... .....
....
TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....
TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :

ACTIVITES POUR MINEURS

Règlement Intérieur

* Les ateliers sont animés de septembre à juin (hors vacances scolaires)
Le nombre de participants par groupe est limité pour des raisons de sécurité et de qualité de travail.

* L'inscription aux ateliers est un engagement sur l'année scolaire :

- ✓ Tout débutant a la possibilité de s'inscrire à l'Accueil pour une seule séance d'essai.
- ✓ Tout participant inscrit s'engage à être assidu aux cours afin de faciliter la progression du projet tout au long de l'année, projet qui se conclu par un spectacle ou une exposition.
- ✓ Toute absence devra être signalée à l'animateur ou au Centre Socioculturel (au 05 59 69 35 78 ou contact@csc-orthez.fr). Une liste de présence est tenue et en cas d'absences répétées non justifiées, le Centre Socioculturel prendra contact avec la famille.

* L'inscription définitive est validée après réception des dossiers COMPLETS :

- ✓ de la fiche d'inscription complétée et signée (Foyer/Atelier/Séjour)
- ✓ de la fiche sanitaire de liaison complétée et signée (des photocopies du carnet de santé sont acceptés pour la partie « vaccinations » et « maladies »)
- ✓ du certificat médical obligatoire d'aptitude pour les activités physiques (ex Danse Hip Hop, natation,...)
- ✓ du paiement de l'adhésion et de l'activité

A défaut, le participant concerné est inscrit sur une liste d'attente, au risque de ne plus avoir de place.

* Responsabilités de l'animateur d'activité et des parents :

L'ANIMATEUR DE L'ACTIVITE EST RESPONSABLE DES PARTICIPANTS
EXCLUSIVEMENT PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'ATELIER.

LES PARENTS SONT SEULS ET UNIQUES RESPONSABLES
AVANT LE DEBUT ET DES LA FIN DE L'ATELIER.

Il leur appartient de s'assurer que les cours ont bien lieu avant de laisser leur enfant mineur seul. Pour rappel, la présence permanente pendant les cours de Baby Hip Hop d'un adulte responsable de l'enfant est obligatoire.
Le Centre Socioculturel décline toute responsabilité pour les participants mineurs non accompagnés portés absents lors de l'appel. Les animateurs d'activités et le Centre Socioculturel ne pourront donc en aucun cas être tenus pour responsable de quelque incident que ce soit, qui se produirait EN DEHORS de son temps d'atelier.

2025/2026

En cas d'absence de l'animateur de l'activité : le Centre Socioculturel se chargera de vous prévenir dans les meilleurs délais par téléphone, mail. En cas d'impossibilité de dernière minute un affichage sera posé sur la porte de la salle d'activité.

Il fera également tout son possible pour que le cours soit récupéré ultérieurement.

* Modalités de paiement :

Le paiement se compose de :

- ✓ l'adhésion obligatoire à l'association « Centre Socioculturel d'Orthez » permettant de participer à toutes les activités du Centre (frais de personnel d'accueil et d'encadrement, matériel mis à disposition, assurance, ...). Elle peut être individuelle ou familiale (pour le Baby Hip Hop).

- ✓ de la participation à l'activité qui peut se faire sous forme :
  * d'un paiement du montant annuel,
  * ou de 3 chèques, libellés au nom du « Centre Socioculturel d'Orthez » qui seront encaissés en octobre, janvier et mars.
  Le paiement en espèces est aussi possible, ainsi qu'avec les Tickets Loisirs délivrés par la Mairie d'Orthez.

Toute demande de remboursement sera examinée au cas par cas par la Direction et soumis à son accord.

Les difficultés financières ne devant pas être un frein à la participation aux activités socioculturelles, les familles sont invitées à prendre contact avec l'Accueil et le Service Enfance Famille du Centre Socioculturel afin d'étudier des possibilités de financement avec nos partenaires.

Centre Socioculturel d'Orthez
2 rue Pierre Lasserre – 64300 ORTHEZ
Tél. : 05 59 69 35 78 – contact@csc-orthez.fr - csc jeunes orthez

C:\Users\Utilisateur\Desktop\Rentrée 2025-2026\1 Jeunes Règlement intérieur.docx

Règlement du lieu d'accueil

❖ L'équipe d'animation s'engage :

- À être à votre écoute, à vous offrir un cadre de vie qui garantit votre bien être et votre sécurité
- À vous faire respecter les règles de vie ci-dessous pour une ambiance conviviale et chaleureuse.

❖ En signant ce document, tu t'engages à :

- Respecter les autres par ton attitude et tes paroles
- Respecter le lieu et le matériel. ni monopolisation, ni dégradation ne seront acceptées
- Respecter les règles de neutralité, de laïcité. Un principe : la tolérance
- Respecter l'interdiction de fumer dans les lieux d'accueil. (Fumeur, pense aux poubelles...)
- Tout produit stupéfiant est interdit dans les locaux. Il en est de même pour l'alcool.

Le Centre Socioculturel décline toute responsabilité en cas de perte d'objet personnel.

orthez centre socioculturel